



Challenge de l'été du GEB

Date :

Jusqu'au 1^{er} septembre 2020 . Une finale réunira les meilleures AS sur un terrain non-déterminé pour le moment.

Terrain :

Tous les parcours de golf de Bretagne, 9 ou 18 trous. Si le terrain choisi est un 9 trous, il faudra réaliser 2 boucles, afin d'avoir des scores sur 18 trous.

Participation :

Une ou plusieurs équipes par A.S

Ouvert aux membres des associations golf d'entreprise de la Ligue de Bretagne affiliées à la FFGolf, à jour de leurs cotisations. Les joueurs doivent être licenciés dans leur club ou rattachés via Extranet et avoir fait enregistrer leur certificat médical. Les joueurs ayant un index supérieur à 35.4 pourront participer mais joueront avec un index de 35.4

Forme de jeu :

Equipe de 2 joueurs ou 2 joueuses ou mixte d'une même AS/ Stableford/ scramble

Marques de départ jaunes pour les messieurs.

Marques de départ rouges pour les dames.

Les équipes jouent sur le parcours de leur choix, et transmettent ensuite une photo des cartes de scores aux 2 adresses suivantes : pierrick.defrance@sfr.fr et entreprise@golf-entreprise-bretagne.fr

Attention à bien indiquer les noms, prénoms et numéros de licence des joueurs de l'équipe sur la carte de score.

A l'issue de l'été, les meilleures AS au cumul des 10 meilleures cartes disputeront une finale pour déterminer le vainqueur du challenge de l'été du GEB 2020.

Petit rappel sur le scramble : Forme de jeu avec un camp composé de 2 joueurs ou plus. Après que tous les joueurs aient pris le départ, le camp choisi l'une des balles pour le second coup et tous les joueurs joueront leur coup de cet endroit, et ainsi de suite jusqu'à la fin du trou.

Prix et Qualification :

Dotations offertes par la ligue de Bretagne de golf d'entreprise,

Comité de l'épreuve :

Les membres du bureau de la commission des associations de golf d'entreprise de la ligue de Bretagne.